

very important measures at the end of that session, at the command of the Ministry. He could not avoid deploring that portion of the Speech from the Throne as uncalled for and unsuited to the dignity and respect due this branch of the Legislature.

Hon. Mr. Campbell said his hon. friend (Mr. Letellier de St Just) was mistaken in the views he took of the negotiations with the Hudson's Bay Company. His hon. friend had an impression that should the Canadian Parliament concur in, and accept, the arrangements made, there would still remain large tracts of the country belonging to the Hudson's Bay Company. The arrangement includes the whole of the Northwest country, except five per cent around their posts. They will then be in a position to carry on their trade, but they will have no monopoly, as the country will be thrown open to all classes. The five per cent of the territory which they retain will be upon the same terms as if granted to private individuals. He did not purpose now to discuss the merits or demerits of the arrangement, as the proper time to do that would be when the subject was under consideration, and the papers were before the House; but he was not willing to have his hon. friend remain under a false impression in regard to the matter. In reference to the remarks made concerning the feeling in Nova Scotia; without questioning whether the discontent there was well- or ill-founded, but admitting there was serious discontent there, he hoped it would be allayed by the arrangements recently made, and which were alluded to in the Speech from the Throne, the papers upon which will shortly be submitted to the House. In reference to the emigration from Lower Canada, he hoped it was not caused by anything the Government had done, or by anything they had omitted to do. The exodus appeared to be going on chiefly from the Quebec district.

Hon. Mr. Letellier de St Just—From Montreal too.

Hon. Mr. Campbell—Formerly Quebec had a large shipbuilding trade, which employed directly and indirectly a large part of the population of Quebec; but now this trade ceased almost altogether, owing chiefly to the larger application of iron to vessels. The exodus must be caused by stagnation of trade, as they could not go to any country where they would be as lightly taxed. He believed the country was in a prosperous state, upon which they had reason to congratulate them-

s'empêcher de déplorer cette partie du Discours du Trône; il considère qu'elle est déplacée et qu'elle sied mal à la dignité et au respect que l'on doit à cette Assemblée.

L'honorable M. Campbell dit que son honorable collègue (M. Letellier de St Just) a une opinion erronée des négociations menées avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Son honorable collègue a l'impression que si le Parlement canadien s'entend pour adopter les clauses de l'accord, des parties importantes du pays appartiendront toujours à la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'accord englobe la totalité du Territoire du Nord-Ouest à l'exception de 5 pour cent autour des postes de la Compagnie. Celle-ci sera en mesure de poursuivre ses activités commerciales, mais elle n'aura aucun monopole étant donné que le pays sera ouvert à toutes les catégories de peuplement. Les 5 pour cent du territoire que la Compagnie conservera relèveront des mêmes modalités que s'ils étaient accordés à des particuliers. Il n'a pas l'intention d'aborder maintenant les avantages ou les inconvénients de ces dispositions; ce sera en effet plus opportun lorsque le sujet sera à l'étude et que les documents auront été déposés à la Chambre. Mais il ne tient pas à ce que son honorable collègue reste sur une fausse impression. En ce qui concerne les réactions de l'opinion publique à Terre-Neuve, sans contester le bien-fondé du mécontentement mais en admettant qu'il existe un mécontentement sérieux, il espère que ces difficultés disparaîtront avec les récentes dispositions mentionnées dans le Discours du Trône et à propos desquelles les documents appropriés seront présentés sous peu à la Chambre. En ce qui concerne l'émigration en provenance du Bas-Canada, il espère que celle-ci n'est motivée en rien par les agissements ou les omissions du Gouvernement. L'exode, semble-t-il, se produit principalement dans le district de Québec.

L'honorable M. Letellier de St Just dit qu'il se fait également aux dépens de Montréal.

L'honorable M. Campbell poursuit en disant qu'auparavant Québec avait d'importantes constructions navales qui employaient directement et indirectement une grande partie de la population. Mais actuellement, ces activités ont pratiquement disparu étant donné principalement que le fer entre de plus en plus dans la fabrication des navires. L'exode doit être provoqué par la stagnation de ce secteur; en outre, les émigrants ne peuvent aller n'importe où sous peine d'être imposés